

Vous correspondrez ainsi à l'amour et à la confiance dont le cœur de Léon XIII est animé envers vous et que je partage avec lui. Daigne le Tout-Puissant bénir nos vœux et nos efforts.

La réception s'est terminée par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, qui fut donnée par le délégué papal, assisté de MM. Colin et Savariat, chanoines honoraires.

## AU CLERGE

 N nous communique les notes suivantes :

Le jour n'est peut-être pas éloigné où un nouveau pasteur sera donné à l'Eglise de Montréal.

1<sup>o</sup> Quand faudra-t-il cesser la récitation des prières prescrites à l'effet d'obtenir cette grâce ? Aussitôt que la nouvelle de l'élection sera connue d'une manière certaine.

2<sup>o</sup> Quand pourrons-nous commencer à nommer au canon de la messe notre nouvel archevêque ? A partir du jour où l'élu aura pris possession de son siège par lui-même ou par son délégué

## L'ŒUVRE DES ÉCOLES CATHOLIQUES

### An Manitoba

 E 17 mars, Mgr Langevin a fondé une œuvre pie qu'il a intitulé « Le Dénier de Manitoba. » Cette œuvre a pour but de maintenir les écoles catholiques au Manitoba.

Cinquante messes seront dites chaque année, dans le mois de mars, pour les bienfaiteurs vivants, et cinquante autres messes, dans le mois de novembre, pour les bienfaiteurs défunts.

Une communauté religieuse s'engage à prier nuit et jour devant le Très Saint Sacrement exposé aux intentions de l'œuvre et des bienfaiteurs.

La souscription est de 25 cts. On peut agréger une famille en donnant une piastre.